

Commune de Brousse

ARRÊTÉ temporaire N°AR2025_31

Portant réglementation de circulation –Voie communale n° 29 – Chemin de Bouteix

Le Maire de la Commune de BROUSSE

VU les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU le Code de la voirie routière ;

VU la demande faite par l'entreprise ECHALIER en date du 19 septembre 2025 ;

Considérant que, pour permettre la pose de tuyaux en traversée de chemin entre la RD 250 au village de Bouteix, commune de Brousse, afin d'assurer la sécurité des personnels en charge de leur réalisation et des usagers de la voie, il y a lieu de réglementer la circulation selon les dispositions suivantes ;

ARRÊTE

Article 1 : La circulation sera temporairement réglementée, avec interdiction de circuler pour tous les véhicules sur la voie communale n° 29 reliant la voie départementale RD 250 au village de Bouteix, à compter du 22 septembre 2025 pour une durée de 15 jours, sachant que durant cette période la circulation sera interdite durant 1 à 2 journées maximum.

Article 2 : La signalisation réglementaire de chantier sera mise en place et entretenue **par l'entreprise chargée des travaux**. Pendant les périodes d'inactivité du chantier, notamment les jours non ouvrables, les signaux en place seront déposés ou occultés et la circulation rétablie dès lors que les motifs ayant conduit à leur mise en place (présence de personnel, d'engins ou d'obstacles) auront disparu.

Il en sera de même en cas d'achèvement des travaux avant la date fixée à l'article 1.

Article 3 : Pendant cette période, l'accès au lieu-dit Bouteix est assuré par la voie communale du village de Fleury.

Article 4 : Monsieur le Maire et Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigades de Olliergues/Cunlhat sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BROUSSE, 19 septembre 2025

Le Maire,
Sébastien DUGNAS

The image shows a blue circular official stamp of the 'MAIRIE DE BROUSSE' in the 'Puy-de-Dôme' department. Overlaid on the stamp is a large, stylized black ink signature, which appears to be 'Sébastien DUGNAS'.